



# ACCIDENTOLOGIE ROUTIERE

## Loi du 12 juin 2003

*Conférence / Atelier*



**Cette rencontre prend la forme d'une information sur les nouvelles mesures et les sanctions inscrites dans la loi du 12/06/03 visant à renforcer la lutte contre les violences routières.**

**Elle met ensuite en perspective la législation actuelle l'histoire de la sécurité routière, les données de l'accidentologie en France.**

**Les chiffres démontrent que la prévention routière évolue de manière positive depuis plus de 35 ans. Les différentes causes d'accidentologie montrent ainsi aux participants que le comportement des conducteurs est en cause dans la plupart des cas.**

### **Objectifs**

- S'informer sur l'évolution de l'accidentologie en France
- Assimiler toutes les mesures visant à assurer une meilleure sécurité routière
- S'enquérir de la loi du 12 Juin 2003 et de son objectif
- Connaître les différentes circonstances aggravantes

### **Méthode / moyens**

Conférence ou atelier proposant une méthode active avec des supports visuels.

### **Public**

Jeunes conducteurs et adultes

En conférence : à partir de 10 personnes

En atelier : 20 personnes maximum

### **Durée**

3 heures

### **Intervenant :**

Formateur

### **Besoins**

Selon la grandeur de la salle, l'intervenant devra être équipé d'un micro et d'un système d'amplification

Ordinateur + vidéoprojecteur

### **Contact**

Madame Céline ALHERITIER, Directrice

01.30.76.18.14

[alheritier.abc@gmail.com](mailto:alheritier.abc@gmail.com)